

VAL-DE-GÂTINE

CCVG : subventions et contributions au menu

Le conseil communautaire de Val de Gâtine, réuni mardi 23 mai, a notamment voté les subventions et les participations.

Subventions. Il est décidé d'attribuer les subventions suivantes : AMD 79, 590 € ; SEAM musique, 450 € ; AMF, 1 050 € ; club des entrepreneurs, 110 € ; Communauté des ingénieurs climatique, 175 € ; ID 79, 2 500 € ; CAUE, 1 500 € ; CRER (pour les communes), 6 150 € ; Mona (tourisme), 215 € ; CCI, 120 € ; réseau initiative Deux-Sèvres, 1 582 €. Soit un total de 14 442 €.

Sont également accordées : fonds solidarité logement CD 79, 1 650 € ; fonds d'aide aux jeunes CD 79, 660 € ; Mission locale sud 79, 14 360 € ; Bocage Gâtine jeunesse, 2 375 €.

Soit un total de 16 735 € auxquels s'ajoutent le club musical de Mazières, 3 000 € ; Radio Gâtine, 5 000 € ; Maison du patrimoine, 16 000 € ; L'Homme et la pierre, 250 € ; ADIL, 500 € ; TCG 79 triathlon, 3 000 € ; Solidarité paysans, 2 200 € ; chantier international, 1 500 € ; USEP Parthenay, 1 200 €.

Subventions aux écoles. Il est

octroyé 33 632 € à l'OGEC Saint-Par-doux, 33 733,62 € à l'OGEC Saint-Georges-de-Noisné et 6 605 € à SMO Deux-Sèvres numérique, soit un total de 73 971,59 €

Contributions. Le montant des contributions est ainsi fixé. SDIS, 388 056 € ; PETR (tourisme) 17 271 € ; PETR statutaire, 105 786 € ; Sivom de l'Autize, 89 013 € ; SMBVSN, 149 034 € ; SMEPTB Sèvre Nantaise, 265 € ; SMVT Thouet (adhésion Beugnon), 2 500 € ; SMVT Thouet (sage animation), 380 € ; SMVT Thouet (SAGE Beugnon), 47 € ; syndicat du Plan d'Eau Cherveux - Saint-Christophe, 26 908 €. Soit un total de 391 204 €.

Centre socioculturel. La participation de la CCVG au financement des différentes actions, animations, spectacles s'élève à 178 745 €. La participation aux actions pôle jeunesse (20 000 € en 2022) est quant à elle différée.

Maison de santé Coulonges. Le conseil décide d'approuver l'avant-projet définitif d'un montant de 1 771 500 € HT en y intégrant les options : photovoltaïque, robinette-

rie électronique, organigramme des clés électroniques.

Déchetteries. Corine Micou, présidente du Sictom, expose : « Afin de répondre à la mise en place de nouvelles filières de tri des déchets et de désengorger celle d'Ardin, il est nécessaire d'élargir les jours d'ouverture au public de celle de Beugnon-Thireuil. » Il est décidé d'ouvrir cette dernière le mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h, le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 13 h 30 à 18 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Archivage. Il est décidé d'adhérer au service d'accompagnement à la gestion des archives proposé par le CDG 79. Néanmoins, le président, Jean-Pierre Rimbeau attire l'attention du conseil « sur le coût très élevé de ces prestations évaluées à 300 € par jour, soit une estimation de 6 000 € pour un mois alors que la rémunération intérim était précédemment de 2 895 € par mois ! » Il est décidé de « faire un recensement des besoins auprès des communes membres afin d'étudier une autre stratégie moins onéreuse. »